

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17292**

Intitulé

Manager en développement durable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut catholique de Paris (ICP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Vice recteur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341p Gestion de l'espace et mise en oeuvre des projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager en développement durable exerce un métier émergent doté de nouvelles compétences. Ce professionnel du développement durable intègre une démarche systémique pour appréhender et faire évoluer les logiques et pratiques professionnelles. Il est porteur d'innovations environnementale, mais également sociale, économique et culturelle.

Dans le cadre de ses activités, il :

- élabore un diagnostic (territorial) : risques et besoins
- formule des recommandations et définit un plan d'actions de développement durable
- gère des projets transversaux de développement durable en mode participatif et en réseau
- met en oeuvre un plan d'actions et le pilotage du changement
- élabore et met en oeuvre un plan de communication, de formation, de sensibilisation et d'éducation lié au développement durable
- réalise une veille politique, réglementaire et juridique.

Les principales compétences et capacités évaluées par ce titre relèvent de connaissances théoriques et techniques pluridisciplinaires (sciences humaines, sciences sociales et sciences dures : sociologie, géographie, cartographie, sciences de la vie...) ainsi que des connaissances plus transversales (éthique) :

Elaborer un diagnostic en développement durable :

- concevoir un outil d'aide à la décision multicritère ; établir des mesures à partir d'indicateurs
- concevoir un dispositif d'enquêtes et conduire des entretiens ; analyser des données, les interpréter

Formuler des préconisations / recommandations DD :- restituer les enjeux d'un territoire- discerner les points de blocages, les zones à risques, les urgences

Gérer des projets transversaux en DD :

- analyser un cahier des charges ; structurer et rédiger une proposition ; défendre son dossier
- connaître les acteurs ressources (public / privé ; local / national / Europe)

Mettre en oeuvre un plan d'actions et piloter le changement :

- utiliser des outils innovants pour conduire le changement, et la démarche participative
- élaborer un plan d'actions opérationnelles

Suivre et évaluer un projet en DD :

- travailler en mode projet ; valider, suivre et évaluer les actions et les résultats

Agir en coordination participative et en réseau :

- travailler en équipe ; utiliser les outils participatifs d'animation de réunion
- comprendre les intérêts des acteurs oeuvrant dans le domaine du DD

Mettre en place un plan de communication, formation, sensibilisation, éducation, lié au DD :

- concevoir une stratégie communicationnelle
- se positionner, persuader et convaincre

Réaliser une veille en DD :

- utiliser les nomenclatures et classifications en matière d'environnement, en termes de droits constitutionnel, public, civil, communautaire et international
- recueillir et traiter les données issues du travail de veille
- comprendre les débats politiques actuels liés au développement durable.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Traditionnellement, ces métiers étaient exercés dans les secteurs d'activités liés au territoire et à l'environnement. L'administration publique constitue à ce titre une bonne illustration, notamment dans les activités liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (service Développement Durable, plan Climat ou Agenda 21...) ou à l'environnement (eau, agriculture, déchets, énergies, bois et forêts, transports et mobilité).

Aujourd'hui, ces métiers peuvent être pratiqués dans tous types de secteurs dans lesquels le développement durable participe à la transformation des processus « métiers » : la solidarité, le développement et les organisations associatives, la construction, le conseil, la communication et les médias, l'ingénierie - R&D, le juridique et la finance, la santé - action social, etc.

Les fonctions relatives aux métiers de l'environnement et du développement durable sont également diverses et peuvent s'effectuer dans tout type de structure de tailles variées, publique, privée ou à l'interface des deux (structure mixte) : collectivités territoriales, locales ;

ministères ; structures et agences nationales ; agences internationales ; entreprises : TPE, PME, grandes entreprises ou groupes internationaux ; secteur associatif, ONG ; bureaux d'études.

Le métier de « manager en développement durable » englobe trois grands domaines d'activité :

- le conseil en développement durable

Exemples d'intitulés de postes : Chargé(e) de mission Développement Durable, Chargé(e) de mission sur les politiques européennes, volet « environnement », Chargé(e) de prévention des pollutions et des risques, Analyste RSE, Consultant(e) Développement Durable, Chargé(e) d'études d'impacts socio-environnementales...

- la gestion de projets transversaux

Exemples d'intitulés de postes : Directeur général adjoint au sein d'une collectivité territoriale, Gestionnaire de projet innovation sociale et environnementale, Responsable/ingénieur de projet de développement, Chargé(e) de mission « programmes » environnementaux dans une ONG...

- la transmission de la logique systémique

Exemples d'intitulés de postes : Responsable communication au sein d'un département DD d'une organisation/institution, Conseil en communication environnementale, Responsable éditorial « environnement » au sein d'une direction de communication...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

E1103 : Communication

Réglementation d'activités :

Bien que les métiers liés à l'environnement et au développement durable ne soient pas réglementés, les diplômés de ce titre doivent cependant connaître les réglementations européennes et nationales en vigueur dans ces secteurs d'activité, et notamment portant sur :

- Les installations classées (ICPE)
- La Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges chimiques (CLP, REACH, DIB)
- Les Systèmes de Management (iso 14 001).

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Elaboration d'un diagnostic territorial / des risques et besoins :

- Réalisation d'une cartographie à l'aide du Système d'information géographique (SIG), après une étude de terrain
- Réalisation d'un dossier relatif à un diagnostic énergétique
- Constitution d'un dossier analytique sur un projet d'aménagement
- Travail de recherche et d'enquête de terrain et rédaction d'un Mémoire de fin d'année

Formulation de recommandations, définition d'un plan d'actions en DD :

- Cas : proposer et simuler une politique territoriale / un projet novateur en matière de développement durable
- Travail de recherche et d'enquête de terrain et rédaction d'un Mémoire de fin d'année

Ingénierie financière

- Etudes de cas en équipes : réaliser un dossier de réponse à un appel d'offre impliquant un volet financier
- Présentation de son dossier dans le cadre d'une simulation à l'oral
- Réalisation d'un dossier présentant les financeurs potentiels et pertinents sur des projets

Mise en œuvre d'un plan d'actions DD, pilotage du changement

- Jeu de rôle : face à des problématiques nouvelles (changement de politique, nouvelles contraintes, etc.), anticiper et s'adapter en intégrant les enjeux du développement durable
- Organisation d'un voyage d'études universitaire

Suivi et évaluation d'un projet de DD

- Jeu de rôle - mise en situation : gestion de projet
- Simulation d'une réponse à un appel d'offres portant sur des études d'impact d'un projet

Réalisation d'une veille politique, réglementaire et juridique

- Réalisation d'un dossier sur le contexte global de prise en charge d'un déchet
- Réalisation d'un dossier sur une étude de cas en matière de droit de l'environnement
- Simulation du Parlement européen : chaque étudiant représente un pays et prend position sur une directive environnementale
- Réalisation d'une veille sur les offres d'emplois verts
- Analyse des rapports développement durable des entreprises du CAC 40- Synthèse autour de 4 grands débats contemporains autour du développement durable- Utilisation des réseaux sociaux

Mise en place d'un plan de communication, sensibilisation, éducation lié au DD

- Mise en forme d'un focus réalisé à partir d'un micro trottoir
- Réalisation d'une chronique menée sous la forme d'une interview téléphonique
- Préparation et réalisation d'un débat mené en plateau
- Exercice de synthèse : réalisation d'un article de presse ; connaître et identifier les cibles

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| | | | |
|--|---|---|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | L'ensemble de l'équipe enseignante : 75% professionnels et 25% enseignants chercheurs ou doctorants |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | L'ensemble de l'équipe enseignante : 75% professionnels et 25% enseignants chercheurs ou doctorants |
| En contrat de professionnalisation | | X | |
| Par candidature individuelle | | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2013 | X | | Deux enseignants-personnels ICP (50%) et deux professionnels extérieurs (50%) dont 1 représentant employeur et 1 représentant salarié |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager en développement durable" avec effet au 01 septembre 2009, jusqu'au 27 août 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 20 et 25 étudiants par niveau

<http://www.icp.fr/fr/formations/l-insertion-professionnelle-a-l-institut-catholique-de-paris/enquetes-et-etudes>

Autres sources d'information :

Enquêtes annuelles menées par la Direction de l'Insertion professionnelle de l'ICP (DIP)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification :

Lieu(x) de certification :

Institut catholique de Paris (ICP) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

Institut Catholique de Paris – 21 rue d'Assas – 75006 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Catholique de Paris – 21 rue d'Assas – 75006 Paris

Historique de la certification :

Création de l'association "Association des archevêques et évêques fondateurs et protecteurs de l'Institut Catholique de Paris" : JO du 20 mars 1923